

Compte rendu réunion du Conseil Municipal à huis clos

Du 18 décembre 2020

Date de convocation : 12/12/2020

PRÉSENTS : M. ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean-Luc, Mme BRUNANCHON Annie, M. DEMESSANCE Christophe, Mme QUILLAUD Elodie, M. DAROLLES Cédric, M. DA SILVA CORREIA Manuel, M. PARTINICO Jérémy, M. GARRIGUES Jean-Luc, Mme MESPLES Magali, M. NAYRAC Philippe, Mme SAJDAK Sophie, M. STRAUS Christophe. Mme FLOURY Clara

EXCUSE(S) : M. ROMERO Patrick (pouvoir donné à Madame SAJDAK Sophie)

Madame SAJDAK Sophie a été élue secrétaire

COMPTE RENDU :

1/ Approbation compte rendu du dernier conseil du 25 novembre 2020.

Reporté

2/ Présentation projet pose panneaux photovoltaïques autoconsommation à la Salle Polyvalente

Monsieur THOMAS de la Société CONSO-INTEL présente le projet concernant la pose des panneaux photovoltaïques à la salle polyvalente. Le devis s'élève pour un montant de 54 530.00 € HT.

Le conseil municipal souhaite ne pas prendre une décision dans l'immédiat et remet le sujet à un prochain conseil.

3/ Délibération n° 2020 – 61 – Convention des conventions ADS entre la Commune et le Pays du Sud Toulousain.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que depuis la loi ALUR datant du 1^{er} juillet 2015, les services de l'Etat ne réalisent plus l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes membres d'une communauté de communes de moins de 10 000 habitants.

De fait, pour pallier l'arrêt de cette mission par les services de l'Etat, le PETR du Pays du Sud Toulousain a créé un service d'instruction des actes d'urbanisme.

Une convention entre les parties a été signée et arrive à échéance au 31/12/2020. Monsieur le Maire demande l'autorisation de renouveler celle-ci et de la signer pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents accepte le renouvellement de ladite convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

4/ Délibération n° 2020 – 62 – Délibération de principe de traitement de petits travaux urgents relevant de la compétence du SDEHG.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de pouvoir réaliser sous les meilleurs délais des petits travaux urgents d'éclairage public et de signalisation tricolore relevant de la compétence du SDEHG, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à engager ces travaux pour toute la durée du mandat, dans la limite de 10000 € annuels de contribution communale.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif aux travaux relevant de la compétence du SDEHG.

5/ Décisions modificatives

Monsieur le Maire présente les décisions modificatives suivantes :

Décision modificative n° 3 : Règlement des titres annulés sur exercice antérieur

DESIGNATION	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
D 673 : Titres annulés (exercice antérieur)		2 095.01 €
Total Dépenses		2 095.01 €
R 7588 : Autre produit div. Gestion courate		2 095.01 €
Total Recettes		2 095.01 €

Décision modificative n° 4 : Reversement trop perçu de la Taxe d'Aménagement. Annule et remplace la DM n° 1

DESIGNATION	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
D 10226 : Taxe d'aménagement		12 865.11 €
D 16871 : Autres dettes : Etat & Etabl.	12 865.11 €	
Total	12 865.11 €	12 865.11 €

Décision modificative n° 5 : Remboursement anticipé de la subvention DETR (bien Colomiès)

DESIGNATION	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
D 1641 : Emprunt en euros		12 000.00 €
D 2152 : Installation de voiries.	12 000.00 €	
Total	12 000.00 €	12 000.00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les trois décisions modificatives

6/ ALTEAL : Gestion micro-station de la résidence Souleilla de Loumaing.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de ALTEAL du 6 octobre 2020 demandant le transfert des charges d'entretien et de fonctionnement de la micro-station de la résidence Souleilla de Loumaing dans les compétences de la Commune.

Il indique au Conseil Municipal qu'une rencontre doit avoir lieu en Mairie avec les services du SMEA 31, la Collectivité et ALTEAL pour convenir une étude « comment aborder la procédure ».

Monsieur le Maire propose de revoir le sujet au prochain conseil.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

7/ ALTEAL : proposition acquisition terrain communal composé des parcelles n° A 459, 462, 463 et 1059 partiellement.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que ALTEAL propose d'acquérir des terrains communaux composés de parcelles A 459, 462, 463 et 1059 partiellement en vue du projet de logements sociaux seniors et familiaux pour la somme de 1.00 €.

Il s'agit là d'une erreur, un échange a été effectué et la Collectivité propose d'établir un bail emphytéotique.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

8/ Consultation banque pour ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire informe qu'il a consulté plusieurs banques pour une ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant de 61 219 € qui sera remboursée à la réception des subventions et du FCTVA. Pour l'instant une seule banque a répondu qui est le CREDIT MUTUEL ; il indique que le Credit Agricole doit faire une proposition.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à accepter l'offre la plus intéressante.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

9/ Consultation banque pour ouverture d'une ligne de trésorerie

- **AIFP** : Aide financière à une administrée de la Commune
- Réparation véhicule GOUPIL
- **Proposition d'offrir la veille de chaque réveillon aux employés** : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité
- **Entreprise SOBECA** : Demande arrêté de permission de voirie et de circulation permanent : Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Approuvé le Vendredi 29 janvier 2021 à l'unanimité.

M. ZDAN	M. GARRIGUES
M. LORRAIN	Mme MESPLES
Mme BRUNANCHON	M. NAYRAC
M. DEMESSANCE	M. PARTINICO
Mme QUILLAUD	M. ROMERO
M. DA SILVA CORREIA	Mme SAJDAK
M. DAROLLES	M. STRAUS
Mme FLOURY	